Bulletin d'information

La Gaule des Coudans

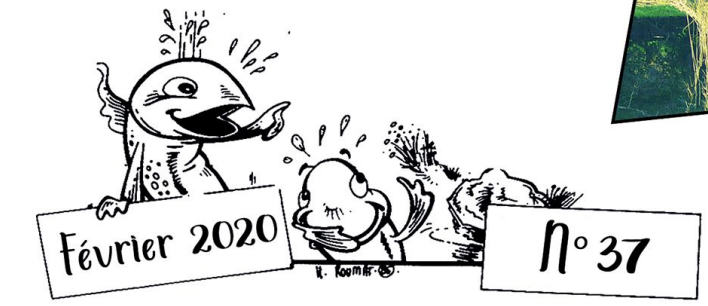

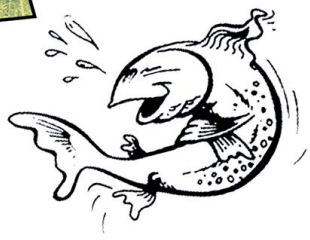

LA GAULE DES COUDANS

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Siège social : **Mairie de St Thibaud de Couz**
65 route des Rat-Patron, 73160 St Thibaud de Couz

Site internet : **www.gauledescoudans.fr**

Courrier et administratif : **chez Michel David**
587 B route du Freney, 73160 Saint Sulpice

mail : **gauledescoudans@gauledescoudans.fr**

Conseil d'administration 2019 :

Président	Michel DAVID	St Sulpice	**06 45 38 55 06**
Vice-président	Georges BORDELLIER	St Thibaud	**06 99 94 30 95**
Trésorier	Olivier BERTHELET	La Motte-Servolex	**06 87 24 38 29**
Secrétaire	Sylvie TIEULENT	St Cassin	**06 11 88 59 60**
Membres	Christophe LACROIX	La Motte-Servolex	
	Robert DELTEIL	Jacob-Bellecombette	
	Jean Pierre DENARIE	Vimînes	
	Roger MISERY	Pugny-Chatenod	
	Henri RAT-PATRON	St Thibaud	
	Guy VINCENT	Chambéry	
Pêcheurs participants à titre consultatif	Marc QUIDOZ	St Thibaud	
	Roland MARTIN	St Thibaud	
	Gérard CHINARDET	La Motte-Servolex	

Gardes particuliers assermentés :

Jacques MARTIN	06 62 59 96 95
Bernard CHOUVENC	06 28 34 39 80
Jean-Pierre SEMILLON	07 67 03 31 73

Saumons fumés

Pâques : Date limite des commandes (téléphone ou sur le site) le **30 mars à 20h,**
Distribution le 10 avril, entre 15 et 19h, à la Maison de la Pêche de la Pisserotte
Noël : Dégustation et commandes : le 28 novembre, à la Salle des Fêtes de St Thibaud de Couz.
Date limite des commandes : le 1 décembre 2020, à 20h.
Distribution de 15 à 19h30: 17/12 *(commandes de + de 10)* **et 18/12** *(moins de 10)*

Commandez directement sur notre site internet ou par téléphone au 07 60 27 40 41

Bulletin n°37. Février 2020. Ce bulletin est tiré à 800 exemplaires.

Réalisation : M. David, R. Delteil, S.Tieulent. Corrections et approbation : G.Bordellier, Olivier Berthelet.
Articles : R. Martin, L. Pollet, M. David, I. Gravier, R. Delteil. S. Tieulent.
Illustration p 1 : E. Voltzenlogel-Tieulent. Photos rivière ou lac : L. Jimenez, M. Delahaye, M. Martin,
Dessins : H. Rouma.

Le mot du président

***Amis pêcheurs**,*

L'ensemble du bureau de la Gaule des Coudans vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, une très belle année 2020.

2019 a été une année riche en évènements et a confirmé la bonne santé de notre association.

- *D'un point de vue humain tout d'abord, avec un investissement toujours plus important des pêcheurs « rivière » mais également des adeptes du lac (plus de 1 100 heures de travail bénévole). Bravo et merci à tout le monde.*

  Coup de projecteur sur l'école de pêche. Nous avons doublé les effectifs et les sessions pour accueillir 16 enfants. C'est un investissement important mais, en voyant les mines réjouies des apprentis pêcheurs… Le jeu en vaut la chandelle !

- *D'un point de vue financier ensuite, avec des résultats comptables toujours très satisfaisants*

- *Enfin, d'un point de vue climatique car 2019 a été moins impacté par la sècheresse. Nos ruisseaux ont moins souffert que ces dernières années. C'est « toujours cela de pris » même si nous restons conscients de l'évolution négative du phénomène climatique.*

L'année prochaine sera électorale avec le renouvellement du conseil d'administration de la Gaule des Coudans. Pour ces raisons, l'assemblée générale sera organisée début décembre 2020.

Si vous êtes volontaires pour vous présenter, n'hésitez pas, dès à présent à vous faire connaître.

Très amicalement,

Le président.

M. DAVID

Bilan financier 2019
Olivier Berthelet

Etat des comptes au 30 novembre 2019

	30/11/2018	30/11/2019	Exercice 2019
Livret A	2 557.18 €	25 000.00 €	Virement : 22 423.65 €
CA	14 839.95 €	520.72 €	
Mouvements nets exercice	-8 230.93 € (Chemin 15 676 €)	8 123.59 €	- 4 110 € (étude scalimétrie)
Total	**17 397.13 €**	**25 520.72 €**	**+ 8 123.59 €**

Comptabilité analytique

Type	Crédits	Débits	Résultats 2019
Assurances		**518,57**	**-518,57**
Frais bancaires	**0,32**	**0,91**	**-0,59**
Impôts		**574,85**	**-574,85**
Pisciculture			**0,00**
Scalimétrie		**4 110,00**	**-4 110,00**
Communication		**648,29**	**-648,29**
Cartes annuelles lac	**5 738,00**		**5 738,00**
Cartes journée lac	**3 640,00**		**3 640**
Cartes Rivière	**3 892,40**	**3 561,65**	**330,75**
Ecole de pêche		**1 000,18**	**-1 000,18**
Plan d'eau entretien		**3 384**	**-3 384**
Empoissonnement lac		**5 065,32**	**-5 065,32**
Gardiennage		**144,22**	**-144,22**
Maison de la pêche	**800,00**	**571,44**	**228,56**
Autres frais de fonctionnement	**160,00**	**1 644,19**	**-1 484,19**
Fête du pain	**890,00**	**643,81**	**246,19**
Saumons	**102 541,41**	**87 803,48**	**14 737,93**
Bilan exercice	**117 662,13**	**109 670,91**	**7 991,22**

Les cartes

Permanences ventes des cartes annuelles :
Maison de la pêche de 19h à 20h

28 février, 13 et 20 mars, 3 avril
En dehors de ces dates, sur RV par téléphone ou mail auprès du président : 06 45 38 55 06,
gauledescoudans@gauledescoudans.fr

Les cartes journée lac sont en vente chez nos partenaires :

- Restaurant Relais des alpes, St Thibaud.
- Proxi St Thibaud.
- Valieutic Chambéry.
- Alpes pêche Voglans.
- « Au fil de l'eau », St Alban Leysse

Prix des cartes 2020

Carte	Tarif	Répartition
Majeur rivière	72,50 €	CPMA : 36,20 € FSPPMA : 31,30 € AAPPMA : 5 €
Femme rivière	35,25€	CPMA : 14,70 € FSPPMA : 10,40 € AAPPMA : 10,15 €
Adolescent rivière	15,75 €	CPMA : 2,70 € FSPPMA : 9,15 € AAPPMA : 3,90 €
Enfant moins de 12 ans rivière	6 €	CPMA : 0,50 € FSPPMA : 2,75 € AAPPMA : 2,75 €
Majeur lac	65 €	*(réduite à **50 €** si carte rivière)*
Adolescent lac	20 €	*(réduite à **15 €** si carte rivière)*
Enfant moins de 12 ans lac	2 €	
Carte journée lac	10 €	

Augmentation de la CPMA et de la FSPPMA

Sur avis de notre CA, pas de hausse prévue de la cotisation sur la part AAPPMA en 2020

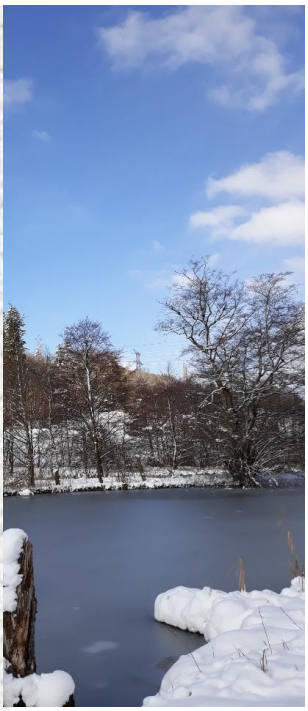

Les cartes « lac » de 2020 seront valables jusqu'à la date de l'AG de Décembre 2020

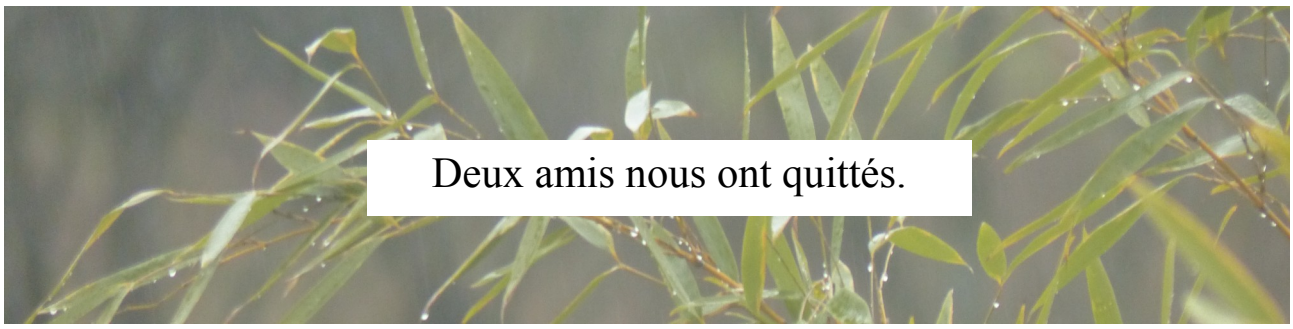

Deux amis nous ont quittés.

Gilbert Baton

Vous allez nous manquer… Nous vous croisions souvent au bord de la rivière. Souriant, affable, vous aviez toujours un mot gentil et c'était un plaisir de vous rencontrer sur les berges de l'Hyères.

Vous allez nous manquer, Monsieur Baton, à nous tous, que nous soyons pêcheurs aguerris qui vous connaissions de longue date ou novices débutants auxquels vous prodiguiez avec sympathie vos conseils, sans jamais vous moquer de nos lignes emmêlées et de nos maladresses.
Amoureux de la musique, vous étiez toujours prêt à égayer nos réunions conviviales d'un joyeux petit air d'harmonica.
Vous nous avez quitté discrètement en début d'année et de nombreux pêcheurs, anciens ou nouveaux ont été très peinés.

Nous adressons nos condoléances à votre épouse Suzette, votre fille et toute votre famille. Et, au bord de la rivière, nous aurons souvent une pensée pour vous.

Maurice Luquain

Maurice ? un personnage !

Après des études d'agriculture, il a "touché" à de nombreuses activités en lien avec la nature: il a été pêcheur (notamment sur le Rhône), chasseur, trufficulteur, sylviculteur (il a été président des sylviculteurs de Chartreuse).

Maurice s'est investi dans le milieu associatif, dont la gaule des coudans, où il a été élu au conseil d'administration de 1993 à 2002. Il a également exercé ses talents de cuisinier au sein de notre association et nous avons toujours en mémoire le Baeckeoffe qu'il nous avait mitonné un soir d'hiver.

Notre ami savait également très bien manier la plume ! pour mémoire, les quelques articles qu'il avait écrits pour notre bulletin d'information.

Et puis, on ne peut pas parler de Maurice sans faire allusion à sa bonne humeur (la photo ci-contre en témoigne) et aux nombreuses blagues qu'il nous racontait, à chacune de nos rencontres.

Il nous a rendu visite il y a deux ans, pour nous offrir l'une de ses gamelles, qui à n'en pas douter, verra encore passer bon nombre de diots !

Maurice, nous sommes heureux de t'avoir côtoyé et te remercions pour ce que tu nous as apporté.

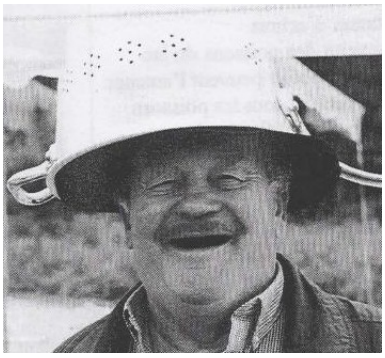

Pêcheurs et captures

136 adhérents (dont 14 adolescents) et <u>95 enfants</u>

72 pêcheurs « rivière » :

58 adultes

8 adolescents

6 enfants

195 pêcheurs « lac »

87 adultes (dont 23 rivière et lac)
94 enfants dont 5 rivière et lac
14 adolescents (dont 8 rivière et lac)

Rivière, les carnets de capture : 590 truites prélevées

Nombre de pêcheurs : 72
dont 11 « no kill »,
100% carnets rendus

De 23 à 30 cm	**531**
De 30 à 40 cm	**57**
De 40 à 50 cm	**2**

Lac

Les belles prises :

Rivière

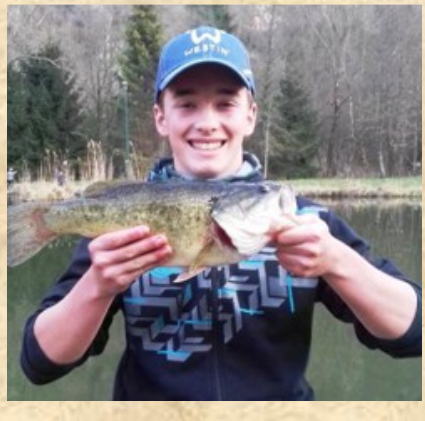

La rivière

Jeunes et moins jeunes, vous avez été nombreux, ces deux dernières années, à nous questionner sur les raisons du changement de la taille légale de capture, passée de 20 à 23 cm sur l'Hyères et ses affluents.

La TLC (taille légale de capture) **est de 23cm. sur tout le territoire français.**

Toutefois, il est possible, selon les régions et les politiques locales de demander une **dérogation** auprès du Préfet. C'est ce que nous avons fait et obtenu durant de nombreuses années.

Nous avions tenté de nouveau en 2018 d'avoir cette dérogation et un groupe de travail s'était mobilisé afin de rassembler les travaux et études réalisés depuis près de 20 ans, éléments qui montraient qu'une maille à 20 ne perturbait pas notre gestion piscicole, bien au contraire.

Au printemps 2019, nous avons exposé nos arguments auprès des instances mais notre demande n'a pas aboutie. Toutefois, il nous a été proposé de faire réaliser une étude de **scalimétrie** (détermination de l'âge par les écailles). Si les résultats allaient dans notre sens, nous pouvions espérer une dérogation pour 2020.

L'enquête a été confiée au bureau d'études **SAGE** d'Annecy.
Les prélèvements d'écailles ont été effectués par la **Fédération de Pêche de Savoie** le 3 juillet 2019 sur deux stations de l'Hyères : le pont de la Vichette et pont de la Praire (70 échantillons d'âges divers).

Il a été démontré que la croissance sur la station la plus en aval est plus forte d'environ 10 mm en moyenne à l'âge de 1 et 2 ans, et de 20 mm à l'âge de 3 ans, *(ce qui impacte la moyenne de croissance de la truite sur tout le parcours de l'Hyères...).*

En résumé, on peut dire que la taille moyenne d'une truite de l'Hyères à 3 ans est de 21cm. On était pas bien loin hélas, mais la « maille » de 21 n'existe pas dans les tailles prévues par les textes de loi ou apparaissent les TLC à 18, 20 ou 23 voire plus. Notre demande de dérogation a été refusée.

Les conclusions de l'étude (extraits**):**

TLC à 20 cm : Elle permet la protection d'environ un quart des futurs reproducteurs. Ce taux paraît faible mais peut cependant garantir la pérennisation de la population de truite sur l'Hyères à conditions que celle-ci soit fonctionnelle et dynamique. Ceci semblait être le cas avant la modification de la TLC à 23 cm.

TLC à 23 cm : Elle permet la protection d'environ trois quarts des futurs reproducteurs et permet donc de maintenir un pool de géniteurs conséquent.

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'étude de scalimétrie sur notre site.

La rivière

Ouverture : samedi 4 avril
Fermeture : dimanche 11 octobre
Nombre de captures : 6 truites maximum/jour
Maille salmonidés : 23 cm

Domaine piscicole :
L'Hyères et ses 23 affluents de la Vallée de Couz. Limite en aval à 200m au dessus du Pont des Brilles

Notre AAPPMA n'est pas réciprocitaire : une carte fédérale savoyarde ou d'un autre département ne donne pas droit de pêche sur notre domaine piscicole.

Droit de pêche rivière : le pêcheur doit être muni d'une carte de l'AAPPMA et du carnet de capture confirmant sa validation. **Cette carte, non accessible individuellement par internet, ne peut être obtenue qu'auprès de la Gaule des Coudans. Des permanences sont prévues pour sa délivrance (voir p 6)** Tout pêcheur « rivière » âgé de 18 à 65 ans est tenu de participer, avant l'ouverture, à au moins une demi-journée des activités de l'association.

La CPMA (cotisation pêche et milieu aquatique), réglée lors de l'achat de la carte de pêche-donne le droit de pêche sur le domaine public , première et deuxième catégorie, ainsi que dans les plans d'eau où le droit de pêche appartient à l'Etat, à l'aide d'une seule canne.

- Ne garez pas vos véhicules dans un pré, fermez les parcs après votre passage,
- Suivez le ruisseau au plus près, ne coupez pas à travers champs tant que le foin n'est pas récolté,
- En cas d'anomalie, avertissez les gardes ou le président. En cas de braconnage ou pollution, appel à la gendarmerie (04 79 36 60 04).

J'y vais ou j'y vais pas ?

Non ! J'écrase le réveil ! 7 h ? Un dimanche ? Faut pas pousser !
De ma couche, j'entends le bruit de la pluie sur les vitres. En plus il pleut... Il doit faire frisquet, brrr, pas envie, mais alors, pas envie du tout d'aller me geler.
Non! C'est décidé, je reste couché. Bien au chaud... Encore sommeil...
Je m'enfonce un peu plus encore sous la couette. Je savoure.
Et voilà que je tourne, que je retourne... Avec une petite voix dans la tête qui m'admoneste : "Gros flemmard, mais c'est le jour de la fermeture ! Après, c'est cuit pour plusieurs mois !".
Je me sens un brin coupable : un pêcheur, un vrai, qui reste couché ? Et puis, ça ne se fait pas. La fermeture, c'est sacré, hein ?
Du coup, bizarrement, je n'ai plus sommeil.

J'y vais, ok, mais sans trop de conviction... pour "marquer le coup" et pas trop longtemps, hein ?
Sans crapahut : un coin de pêche "pèpère". Le premier, tiens ! Au bord du parking, tranquille. Un endroit facile d'accès avec une belle souche d'arbre sur la berge opposée.
Deuxième coup de ligne. Un arrêt soudain de mon fil... Accrochage. Bien ma veine ! J'aurais mieux fait de rester couché !
Je tente de dégager ma ligne en ronchonnant. Et voilà qu'elle se dirige vers la grosse souche que j'avais repérée!
Une « mémère » (dans notre jargon) . Un gros poisson !
Un bon quart d'heure de lutte et j'amène la fario épuisée sur une gravière. Je respire...
Elle se détache ! Sans hésitation, je me laisse glisser dans les orties et m'empare de ma superbe prise.
Je suis trempé comme une soupe. Aucune importance.

Je repense alors à mes hésitations du matin et je me dis que la pêche à la truite réserve parfois de belles surprises, non ?

Robert

Mars

1	Travaux
2	
3	
4	
5	
6	
7	Travaux
8	
9	
10	
11	
12	
13	Cartes
14	Travaux
15	
16	
17	
18	
19	
20	Cartes
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	Limite commandes Saumons
31	

Travaux rivière, lac : RV à 7h, maison de la pêche pour une demi-journée de travail aux bords de l'Hyères et du lac. Vous pouvez apporter vos outils. Se munir de gants, de bottes et de bonne humeur. Ouvert à tous les pêcheurs lac et (ou) rivière.

14 mars :
Repas des pêcheurs
(reporté au 21 si intempéries)

Vente cartes : des permanences sont programmées de 19 à 20h, à la Maison de la pêche

Avril

1	
2	
3	Cartes
4	Ouverture
5	
6	
7	
8	
9	
10	Saumons
11	
12	
13	
14	
15	Ecole groupe 1
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

Mai

1	
2	
3	
4	
5	
6	Ecole groupe 1
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	Ecole groupe 1
14	
15	
16	
17	Fête du pain
18	
19	
20	Ecole groupe 2
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	Ecole groupe 2
28	
29	
30	
31	

RV dès le matin à la fête du pain, au bourg de St Thibaud pour déguster nos diots préparés avec amour. Vous pourrez observer les aquariums qui présentent les poissons du secteur

Juin

1	
2	
3	Ecole groupe 2
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

Juillet

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

Août	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

Septembre	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

Octobre	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

2020

Novembre	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	Dégustation **Saumons**
29	
30	

Décembre	
1	Limite commandes Saumons
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	Distribution **Saumons +10**
18	Distribution **Saumons –10**
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

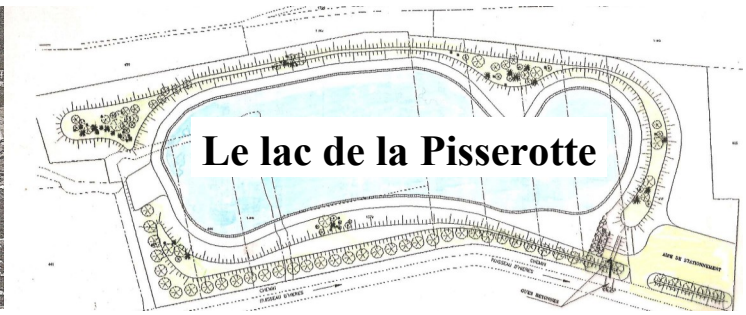

Paysage harmonieux admiré de nombreux promeneurs, espace écologique accueillant plusieurs espèces rares (comme certaines libellules que traquent photographes amateurs et biologistes confirmés), roselière protectrice permettant à nos oiseaux de nicher sans être dérangés, notre lac semble avoir toujours été là, depuis les temps immémoriaux...

Qui sait ? Le lac de la Pisserotte n'aurait-il pas été créé par Dieu après qu'il se soit reposé, le 8ème jour ?
Il convient de rendre à César ce qui appartient à César, ou, plus simplement, à toute une équipe et à son chef d'orchestre, ce qui leur appartient ! Nous vous proposons donc de nous plonger dans la genèse de notre lac. Pour ce faire, nous avons rencontré Roland Martin et Louis Pollet, témoins de cette épopée mémorable.

Au début était le marais… La première question que nous nous sommes posée était : Qui a eu, un beau jour, l'**IDEE** ? Qui a pu imaginer créer un tel espace dans une zone de marais inextricables ? .

Roland Martin, président de la Gaule des Coudans depuis sa création jusqu'en 2015 nous l'assure : cette idée géniale, elle serait venue le jour de la première assemblée générale constitutive, en **1981** et aurait été exprimée par plusieurs pêcheurs. Il s'agissait, ce jour là, de créer la société de pêche et d'en fixer les objectifs : promouvoir la pêche en rivière, effectuer les travaux nécessaires, faciliter la reproduction des truites, etc… **et faire un lac**, afin de proposer un autre mode de pêche que la pêche en rivière.

Pour ma part, je reste dubitative car je crois que l'IDEE, tout au départ, a germé dans l'esprit d'un homme et un seul. Roland en serait-il l'initiateur ? Probablement… mais gardons l'idée d'un projet commun puisqu'il fut si vite partagé par toute une équipe.
Un pari complètement fou, qui n'aboutira qu'en 1997, soit 16 ans plus tard...

Patience et longueur de temps font mieux que force et que rage, mais si l'on associe la patience, le temps avec la force et la rage, alors, à cœurs vaillants rien d'impossible !
Choix du terrain, dans un premier temps : le plus plat, le plus humide. Ensuite vint le temps d'**achat des parcelles**, une par une... Chaque année ou tous les deux ans le bénéfice des lotos et des bals organisés par la Gaule des Coudans était consacré à l'achat d'une terre. La commune était là, facilitatrice, consentant notamment à un échange de biens forestiers avec le propriétaire de la plus grande parcelle, qu'elle loua ensuite à l'association.
5 ans de négociations prudemment menées.
Une fois les terrains acquis, le temps était venu de demander les **autorisations**, de déposer les **dossiers,** de faire diverses études, divers projets, de nombreux plans. L'heure de solliciter l'appui des hommes politiques. Roland souligne aujourd'hui l'intérêt toujours renouvelé de Mr Vial, sénateur, pour notre projet et son soutien indéfectible qui permit de passer du rêve puis du projet à la réalité.
L'heure des **devis** aussi... et celle de la **souscription** lancée auprès des pêcheurs : une avance de fonds contre plusieurs années de cartes de pêche gratuites. Nombreux sont ceux qui ont mis la main à l'escarcelle !

Puis vint l'heure du bagne…

Couper les vernes et perdre bottes et chaussettes dans la boue, tirer des troncs reliés ensemble par des cordes, dessoucher, tracer avec des rondins le chemin des berges, étaler des cailloux…
Un travail de titans, un chantier pharaonique.
Car ce travail, ce sont des bénévoles qui l'ont réalisé, y passant des heures, suant sang et eau.
Parfois 50, 70 volontaires sur les grosses journées !
Ce n'est que plus tard qu'a été fait appel à des professionnels pour le creusement du lac.

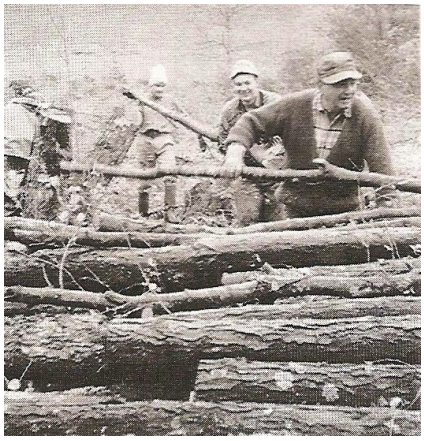

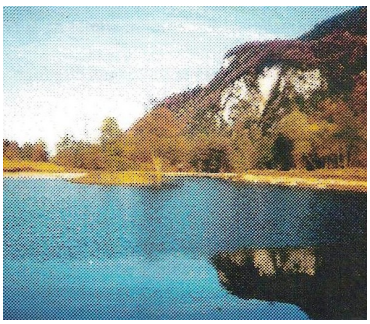

Les travaux terminés, le remplissage du lac a pris deux mois, du 15 septembre au 15 novembre 1996

Louis Pollet, Loulou pour les intimes (nombreux) s'est chargé de l'élaboration des plans des deux lacs prévus au départ et de l'unique plan d'eau retenu par la suite. Un travail plein de minutie et de persévérance pour aboutir à la réalisation de ce magnifique ouvrage.

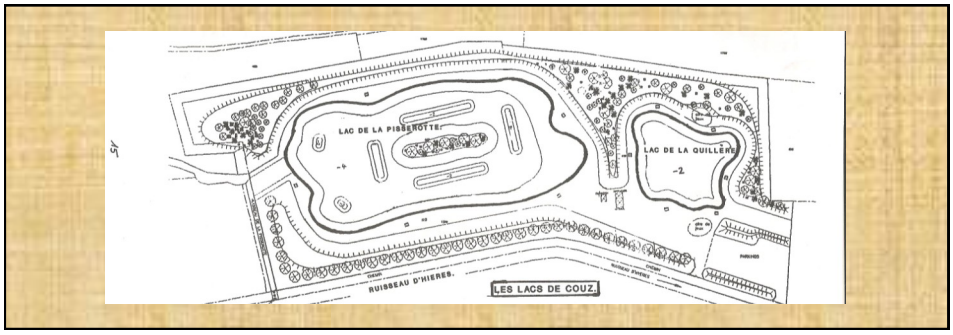

Loulou nous a présenté, non sans émotion, les différentes étapes de l'élaboration avec à chaque fois le plan correspondant. « faire ou défaire c'est toujours travailler » dit-on…. Nous avons en tout cas pu consulter un grand nombre de plans qui témoignent de l'énorme investissement de notre hôte.

Petite anecdote : Loulou est allé jusqu'à calculer à l'aide d'un système bien à lui le volume de terre à extraire pour creuser notre étang… Impressionnant quand on voit la forme et l'irrégularité de la profondeur de la Pisserotte.

Chapeau !

En reprenant les anciens bulletins (dont sont issues les quelques photos en noir et blanc illustrant ces deux pages) nous avons été frappés par l'importance donnée, dès le début du projet à l'écologie (roselière protégée pour favoriser la reproduction des poissons et abriter les oiseaux, introduction de larves aquatiques, d'écrevisses...) et ultérieurement à la protection du site et de la qualité de l'eau (pas d'amorçage, pas de pêche aux vifs, introduction de carpes amours pour limiter la prolifération d'herbes et d'algues...).
Une démarche réfléchie, responsable, visionnaire et précurseuse sur un plan environnemental ! Il y a plusieurs dizaines d'années, l'écologie n'était généralement pas une priorité.

Bravo et merci à vous tous qui avez permis cette réalisation dont nous profitons aujourd'hui.

La maison de la pêche

La maison de la pêche est située sur les bords du lac de la Pisserotte. Lieu de réunion de l'association , elle permet également d'accueillir les participants à l'école de pêche.

Les pêcheurs « fidèles », titulaires du permis de pêche de la Gaule des Coudans, ont la possibilité de la louer, entre le premier mars et le 30 octobre, pour 100€ le week-end, **sous la condition qu'ils soient majeurs et dans leur troisième année successive d'adhésion au moins.**

Une caution de 1000 € et une attestation d'assurance spécifique (indiquant les dates et le lieu) leur seront demandées.

Pour toute réservation, composez le 07 60 27 40 41

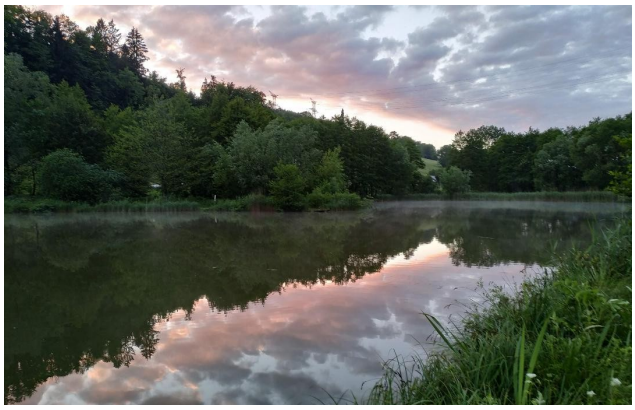

Histoire d'eaux

Ce soir du 15 juin 2019, nous avions loué la Maison de la Pêche pour fêter des retrouvailles entre amis. Météo France avait bien annoncé quelques orages en soirée… Pas de quoi inquiéter les quelques pêcheurs venus taquiner les habitants des eaux profondes du ravissant petit lac de la Pisserotte !

Mais Dame Nature, ne l'entendant pas de cette oreille, nous gratifia, dès 18h, d'un déferlement d'éclairs et de rugissantes rafales de vent, faisant frissonner violemment la surface de l'eau et tanguer dangereusement les arbres.

Nous, bien à l'abri derrière notre punch, prenions joyeusement photos et vidéos, tout en admirant les éléments déchaînés. Quand le calme suivit enfin la tempête, toute vie semblait avoir déserté les abords du lac. Une brume cotonneuse s'échappait de la surface enfin apaisée, dans un camaïeu de gris et de vert du plus bel effet, magnifié par le niveau presque maximum du lac. Mais…
La rivière, elle, gonflée d'une eau d'un dense marron glaiseux, charriait voluptueusement son trop plein de limons et de branches d'arbres arrachées, débordant inexorablement au niveau du parking. Les voitures baignaient dans une dizaine de centimètres d'eau ! Le premier instant de stupeur passé et en raison de nouveaux orages annoncés, les véhicules furent déplacés à « pneus secs ».

La troupe retrouva sa sérénité et sa bonne humeur, tout de même perplexe devant la soudaineté des caprices de la nature, qui, par ailleurs, firent des dégâts bien plus conséquents et meurtriers dans notre région. Une belle leçon d'humilité et de quoi se rappeler de se méfier de l'eau qui dort.

Isabelle G .

Pisciculture

Hécatombe à la pisciculture ! Sinistre découverte au petit laboratoire en début d'année 2019… Une rupture de l'arrivée d'eau, d'origine accidentelle a entraîné la mort de tous les œufs recueillis fin 2018. Pas d'œuf, pas d'alevin, pas de lâcher et de nombreuses heures de travail de toute l'équipe réduites à néant !

Conformément à l'autorisation préfectorale annuelle de prises de géniteurs, 4 pêches électriques ont eu lieu en octobre et novembre 2019. Ce sont donc 60 poissons qui ont rejoint le bassin de la pisciculture des Rat-Patron.

6 matinées en novembre et décembre ont été consacrées aux pontes.
4960 œufs ont été recueillis.

La Direction Départementale du Territoire nous demande dorénavant, dès 2020, de définir un plan de gestion, un suivi et une évaluation de cette activité. Cette démarche s'inscrira en concomitance avec le **PDPG** (plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles) qui est en cours d'élaboration. Nous avons, à cette fin, pris contact avec la Fédération de Savoie. Un fluo-marquage des alevins, sur plusieurs années, et des analyses successives permettront d'évaluer au mieux cette activité. Un premier marquage a eu lieu fin février 2020.

Nous nous réjouissons de voir arriver dans l'équipe des jeunes qui s'intéressent. Nous pourrons bientôt leur transmettre ce savoir-faire qui, sans être pour autant ancestral risquerait bien de se perdre avec nous si la « relève » n'était pas assurée !

Les écrevisses :

Un comptage, effectué fin septembre, a mis en évidence une augmentation sensible des effectifs sur le ruisseau du Chatelard (48).

Le ruisseau des Berthollet se maintient (13 observations dont le beau spécimen ci-contre !).

Sur les ruisseaux des Gorges et des Pollet, aucune présence n'avait été signalée ces dernières années. En septembre une seule écrevisse a été vue. Mieux que rien, d'autant plus que ces petites bêtes sont discrètes et savent échapper aux regards...

Ces comptages, de nuit, à la lampe torche, ne peuvent être le reflet exact des effectifs. Sur les secteurs qui paraissent à ce jour quasi désertés, il s'avèrerait intéressant d'expérimenter de nouvelles techniques dont nous avons eu connaissance. Nous y réfléchissons actuellement et vous tiendrons informés.

Ecole de pêche

Nouvelle formule en 2019 pour l'école de pêche : Deux sessions au lieu d'une seule ont permis d'accueillir 16 enfants. Hélas, toutes les demandes n'ont pu encore être satisfaites..

Ceci nous a conduit à revoir les modalités d'inscription : dès 2020, seront prioritaires les jeunes du secteur piscicole n'ayant encore jamais participé. Les autres seront sur liste d'attente et intégrés en fonction des places disponibles et suivant la date de leur inscription. Ne tardez pas à vous inscrire via le formulaire de pré-inscription sur notre site ou par téléphone au 06 11 88 59 60.

Les inscriptions seront closes au plus tard le 30 mars

Damien, guide de l'AAPPMA des Pêcheurs chambériens, encadre le groupe, assisté de nos bénévoles.

Calendrier 2020

Première session :

- **Mercredi 15 avril**
- **Mercredi 6 mai**
- **Mercredi 13 mai.**

De 13h30 à 17h

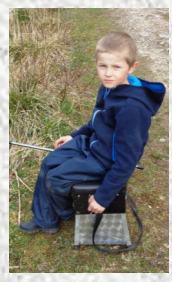

Deuxième session :

- **Mercredi 20 mai**
- **Mercredi 27 mai**
- **Mercredi 3 juin**

De 13h30 à 17h

Pêche à la mouche

Pour beaucoup d'entre nous, novices ou confirmés, adeptes du buldo, des poissons nageurs ou du vairon mort manié plus ou moins bien, la pêche à la mouche, c'est … très mystérieux !

Un art et ses secrets : une ondulation lente, scandée de sifflements de fouet... Une discipline mystique que ne pratiquent que quelques rares initiés à la Pisserotte. Pour moi, qui risque souvent, en bord de rivière, d'attraper plus d'écureuils dans les arbres que de farios, c'était incompréhensible : la soie décrit de savantes arabesques et la mouche va se poser... Là, exactement où le pêcheur le souhaite ! Magique...

Ce dimanche 22 septembre, une journée était réservée aux moucheurs. Démonstration et initiation l'après-midi…

J'allais enfin comprendre ! Bon, entre nous, quelques douleurs dans les épaules et surtout les peurs d'une, de prendre un écureuil à la mouche et de deux, du ridicule m'ont empêché d'oser essayer.
Mais j'ai appris beaucoup de choses, la principale étant que les moucheurs sont des pêcheurs très sympathiques, soucieux de faire partager leur passion.

Nos jeunes, moins timorés et arthrosiques que les anciens, se sont passionnés, essayant, essayant encore, devant leurs professeurs bien patients.
Ils ont pris le virus. Le père Noël, dans la foulée, s'est « fendu » d'une belle canne à mouche…

La fête du pain

Comme chaque année, nous avons participé à l'animation de la fête du pain à St Thibaud de Couz le 19 mai. Une fois de plus, nos diots et nos aquariums ont remporté un franc succès.

Travaux hivernaux

Les 3, 9 et 16 mars se sont déroulées les traditionnelles demi-journées de travaux aux abords du lac et sur les berges de l'Hyères. La grande majorité des pêcheurs en rivière était présente, rejointe par de courageux pêcheurs « lac », soucieux de participer.
Elimination des embâcles, ramassage des déchets et des branches mortes, débitage des arbres arrachés par les tempêtes hivernales, mais aussi traditionnel entretien des gouttières de la maison de la pêche... Beaucoup d'efforts et de sueur pour rendre le site avenant et les parcours de pêche praticables.

Un grand merci à tous les participants !

Travaux hivernaux

Efforts, sueurs certes, mais aussi partage de moments chaleureux…
Dans la joie et la bonne humeur.

Mitonné avec amour par nos cuistots, le traditionnel repas des pêcheurs a marqué, en beauté, la fin de ces demi-journées de travaux hivernaux.

Domaine piscicole de La Gaule Des Coudans. 2020

Les ruisseaux

1 Ruisseau des Bertholets.
2 Ruisseau du Puisat.
3 Ruisseau du Gollet.
4 Ruisseau de La Fontaine.
5 Ruisseau de La Tour.
6 Ruisseau de Corbelinche.
7 Ruisseau du Châtelard.
8 Ruisseau des Gorges.
9 Ruisseau des Gencourts.
10 Ruisseau des Pollets.
11 Ruisseau des Verduns.
12 Ruisseau de La Chapelette.
13 Ruisseau de La Gorgeat.
14 Ruisseau de La Combe Fournier.
15 Ruisseau des Cotes.
16 Ruisseau de La Pisserotte.
17 Ruisseau des Grands Fossés.
18 Ruisseau du Trou de La Barme.
19 Ruisseau du Nan Jouan.
20 La Cascade.
21 Ruisseau des Berlioz.
22 Ruisseau du Creux.
23 Sources de Lélia.

AAPPMA La Gaule des Coudans
Gestion patrimoniale

Carnet de capture obligatoire.
Aucune réciprocité
Pêche interdite dans les propriétés closes et les secteurs signalés par des panneaux « propriété privée »